



## Demande de transfert compte

Par **lametiss972**, le **13/05/2009** à **16:43**

Bonjour,

J'ai demandé le transfert de mon compte dans une autre agence mais toujours dans la même banque en employant le motif travail et domicile trop loin mais le directeur d'agence refuse catégoriquement le transfert donc j'aimerais savoir si il a le droit et si oui qu'elles sont les closes d'un refus. de plus je n'ai aucun interdit bancaire ou autre à part des prêts et un débit autorisé. merci d'avance

Par **Patricia**, le **13/05/2009** à **19:12**

Bonsoir OU bonjour ..... ?!

Effectivement, si votre compte est clean, c'est très bizarre.  
Quels motifs vous a t-il donné ?

En plus de son non catégorique, il vous a bien donné une ou des raisons ?

Par **lametiss972**, le **13/05/2009** à **19:18**

Il n'a donné aucune raison spécifique à la nouvelle gestionnaire de l'autre agence et en plus j'essaie de le joindre mais sans succès. Je suis obligée de me rendre à son agence sans rendez vous.

je suis désespérée car de son côté il ne veut pas arranger ma situation et de l'autre il veut pas

me laisser partir pour que je puisse avoir une meilleur situation donc je suis victime et mon compte empire au niveau du débit.

Par **Patricia**, le **13/05/2009** à **20:48**

A tout moment, (sans chgt de num de compte et normalement, sans frais), un compte peut-être transféré d'agence à agence.

"MON COMPTE EMPIRE AU NIVEAU DU DEBIT"... ???

Alors que plus haut, il n'y avait aucun problème ou autre...

Par **lametiss972**, le **13/05/2009** à **20:56**

NON je vous le dis je n'ai pas de problème j'ai un droit de débit de 3000 euros mais je l'ai atteint donc voilà et je ne le dépasse pas.

La seule chose c'est qu'il ne veut rien faire pour moi donc je suis un coincée.  
cordialement

Par **Patricia**, le **13/05/2009** à **21:09**

Dans ce cas, envoyez une LR/AR au siège social de votre banque pour leur expliquer ce refus sans raison de la part de votre agence.

Par **Patricia**, le **14/05/2009** à **19:46**

Autre précision.

Selon la réponse que vous donnera le siège social ?, vous pouvez contacter l'AFUB (Ass. Fr. des Usagers des Bques)

<http://www.afub.org/index.php>

Bonne soirée

Par **gpk**, le **10/09/2013** à **17:52**

**BONJOUR** marque de politesse[smile4]

ma banque me refuse un transfere de compte a une autre agence pour les raisons suivante

mon compte n'est pas bien noté c'est a dire j'ai un dossier de surendettement a la banque de france et des rejets de paiement portant j'ai un salaire tout les mois et un tableau d'amortissement de paiement de mon crédit établi par la banque de france que je paie tout les mois.J'aimerais savoir si il est dans sons droit de refuser se transfere...

cordialement

Par **jlb49**, le **10/08/2017** à **13:19**

**BONJOUR** marque de politesse[smile4]

Ma banque refuse de transférer mon compte dans une autre agence de la meme enseigne pour le motif suivant;B.D.F je paie régulièrement tous les mois les crédits, en a t'elle le droit ?

**MERCI** marque de politesse[smile4]